

*Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève*

**WG UPR 44 – Russian Federation**

***Intervention of Belgium***

13 November 2023

Monsieur le Président,

La Belgique est profondément préoccupée par la détérioration significative des droits humains en Fédération de Russie depuis son dernier examen, qui se traduit par la répression systématique de la société civile, des défenseurs des droits humains, des médias indépendants et des journalistes par le biais d’une législation oppressive, du démantèlement du cadre juridique des droits humains, des restrictions au droit à la liberté d’expression et de l’utilisation abusive du pouvoir judiciaire à des fins politiques.

L’étouffement des voix dissidentes et la suppression des médias indépendants ont contribué à créer un environnement propice à l’agression extérieure commise par la Russie.

C’est pourquoi la Belgique formule les recommandations suivantes :

**R1**. Mettre fin aux violations et aux abus du droit international des droits humains et du droit international humanitaire en Ukraine et dans d'autres situations de conflit, et prendre des mesures concrètes pour enquêter et poursuivre les cas de violations commises par les forces armées de la Fédération de Rxwussie et les groupes armés affiliés.

**R2**. Abroger toutes les lois restreignant le droit à la liberté d'expression et d'association, y compris les lois sur les « agents de l'étranger », les « organisations indésirables » et le « discrédit des forces armées », afin de garantir que les individus et les organisations puissent exercer leurs droits.

**R3**. Coopérer pleinement avec les mécanismes internationaux et régionaux de défense des droits humains et de justice internationale, y compris la Cour pénale internationale.

Je vous remercie, Monsieur le Président.